

Clients particuliers et PME



Valable dès le 1^{er} janvier 2025

Attribution du produit

Pour les clients en approvisionnement de base avec un point de fourniture sur le réseau basse tension (0,4kV) et un prélèvement d'électricité annuel inférieur à 50'000 kWh.

Basse tension tarif unique (BT TU)

L'utilisation du réseau est facturée par le biais d'un tarif de base (CHF/an) et d'un tarif indépendant des horaires se basant sur la quantité de courant prélevée (ct./kWh).

Basse tension éclairage public (BT EP)

Pour les installations d'éclairage public

Basse tension chantier (BT chantier)

Pour tous les raccordements provisoires de chantier jusqu'au moment où l'avis d'achèvement et/ou le rapport de sécurité (RS) est en possession du service de contrôle de la Société des Forces Electriques de La Goule.

Tarif complémentaire interruptible (BT IR)

Pour les clients avec des installations et des appareils raccordés de manière fixe dont l'alimentation peut être interrompue par La Goule 2 fois 2 heures sur la période haut tarif.

Exemples d'installations interruptibles : pompes à chaleur, grands chauffe-eau, et autres appareils autorisés dont la consommation électrique peut être interrompue.

Le courant est fourni et mesuré en basse tension (0,4 kV) avec un compteur indépendant.

Ce produit n'est pas compatible avec la consommation propre.

Ce tarif n'est utilisé que pour les installations télécommandées par la Société des Forces Electriques de La Goule à la fin de l'année 2018. Il ne sera plus proposé pour les nouvelles installations ou le nouveau raccordement d'installations existantes.

Informations tarifaires

(TVA de 8.1%)

	Prix de base CHF/an		Tarif de consommation ct./kWh	
	TVA excl.	TVA incl.	TVA excl.	TVA incl.
BT TU	160.20	173.18	11.45	12.38

<i>Produit en complément</i>	Prix de base CHF/an		Tarif de consommation ct./kWh	
	TVA excl.	TVA incl.	TVA excl.	TVA incl.
BT IR	0.00	0.00	8.45	9.13

BT EP	Prix de base CHF/an		Tarif de consommation ct./kWh	
	TVA excl.	TVA incl.	TVA excl.	TVA incl.
	160.20	173.18	12.05	13.03

BT chantier	Prix de base CHF/an		Tarif de consommation ct./kWh	
	TVA excl.	TVA incl.	TVA excl.	TVA incl.
	160.20	173.18	16.20	17.51

Redevances et taxes	ct./kWh	
	TVA excl.	TVA incl.
Services-système de Swissgrid ¹	0.55	0.59
Réserve d'électricité ²	0.23	0.25
Redevances cantonales et communales ³	1.31	1.42
Taxe d'encouragement légale ⁴	2.30	2.49

¹ Le tarif des prestations de services système est fixé par le gestionnaire du réseau de transport Swissgrid et est répercuté par la Société des Forces Electriques de La Goule SA au client final.

² La Confédération a mis en place une réserve d'électricité afin de couvrir les coûts destinés à renforcer la sécurité d'approvisionnement en hiver (d'après l'art. 1 OIRH). Les coûts sont facturés par Swissgrid et sont répercutés par la Société des Forces Electriques de La Goule SA au client final.

³ Les redevances cantonales et communales sont dues pour chaque point de fourniture (le prélèvement dépend du canton et de la commune concernés).

⁴ La taxe d'encouragement légale est perçue par le biais d'un supplément sur les coûts de transports (d'après l'art. 35 LEne) et est applicable sous réserve d'éventuels amendements décidés par le législateur. La redevance comprend notamment la rétribution du courant injecté pour la promotion des énergies renouvelables.

Energie réactive	ct./kvarh	
	TVA excl.	TVA incl.
Haut tarif (7-21h)	4.10	4.43
Bas tarif (21-7h)	4.10	4.43

Standard de mesure et télécommande

Le point de mesure est le lieu où est mesuré le flux énergétique du client. Le dispositif de mesure comprend tous les équipements nécessaires au relevé et à la mise à disposition des données mesurées. La Société des Forces Electriques de La Goule définit l'équipement du dispositif de mesure.

Pour les appareils tels que les chauffe-eau, etc... Les périodes d'allumage et de chauffage sont définies par la Société des Forces Electriques de La Goule indépendamment du tarif lorsque la télécommande de l'installation a été mise en service avant le 1er janvier 2019.

Application des prix d'utilisation du réseau

Prix de base Le prix de base est facturé par dispositif de mesure.

Consommation La consommation est facturée sur la base de l'énergie nette (énergie mesurée en kWh).

Dispositions complémentaires

- Les conditions générales de la Société des Forces Electriques de La Goule SA "Raccordement au réseau et utilisation du réseau" ainsi que "Fourniture d'énergie électrique aux consommateurs finaux avec approvisionnement de base" s'appliquent. Ces conditions sont disponibles sous www.lagoule.ch/fr/conditions-generales.
- Prescriptions d'entreprise (PDIE BE/JU/SO/CFF) s'appliquent.

La Société des Forces Electriques de La Goule SA peut fixer unilatéralement ses prix conformément aux dispositions légales et aux directives en matière de régulation. **Les ajustements de prix ne requièrent pas la résiliation du contrat.**